SECTION DE L'INDRE ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37
DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/

Compte rendu du CDAS du 27 mars 2018

(9h00 – 11h40)

Ordre du jour :

I/ Approbation des procès-verbaux des réunions du 15 juin 2017 et du 9 novembre 2017

II/ Présentation de la note d'orientations ministérielles pour l'action sociale 2018

III/ Bilan des crédits d'actions locales 2017

IV/ programmation des actions sociales pour 2018 et répartition des crédits

V/ Questions diverses

I/ PV du 15 juin 2017 approuvé à l'unanimité

PV du 9 novembre 2017 : à ce jour, absence de signature du président. Cependant approuvé à l'unanimité par les représentants syndicaux.

II/ Note d'orientations ministérielles pour l'action sociale du 30 janvier 2018

Objectifs : - amélioration de l'environnement professionnel et de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- soutien aux personnels les plus fragiles

Les moyens humains sont maintenus.

Moyens financiers : 129 millions d'euros (+ 5 millions)

- Budget principal : la restauration : 63 millions d'euros (la restauration demeure une prestation essentielle pour les personnels car elle contribue à la qualité de vie au travail)
- ALPAF (logement) : 19 millions d'euros
- EPAF : 24 millions d'euros
- Crédits d'Actions Locales (CAL) : 4,81 millions d'euros dont 31 616 € pour l'Indre et Loire (36,82 € par enfant, 9,57 € par actif et 3,19 € par retraité)
- Protection sociale : 4 millions d'euros
- Aide à la parentalité (avec les CESU) et aux personnes en difficultés.

Les prestations sociales doivent néanmoins s'adapter aux besoins des agents.

Une enquête sur les attentes des agents a été réalisée sur un panel de 15 000 agents : les agents passent la restauration en priorité. Ils trouvent qu'il y a un manque d'information sur les aides.
D'où la mise en place d'un groupe de travail fin mai sur le sujet de la communication et de la valorisation de l'action sociale.

Rôle du délégué : Accompagner les orientations sur la restauration, informer les agents et retraités sur les prestations.

III/ Bilan des crédits 2017 :

Sur un budget de 31 866 € , 31 865,16 € ont été dépensés, soit un taux d'exécution budgétaire proche de 100 %.

(4 468 € au titre des actions organisées pour les retraités (repas de fin d'année + sortie à la journée)
16 591,18 € pour l'arbre de Noël
5 795,50 € pour le CAL Culturel (sorties Rochefort, Papéa et Paris Opéra Garnier)
3 762,85 € pour le CAL Médico-sociaux (consultations juridiques, conférence)
508,60 € pour le CAL coins-repas
445,54 € pour l'opération rentrée des livres
293,49 € d'autorisation d'engagements)

IV/ Programmation 2018 :

Sortie au Puy du Fou pour les actifs et les retraités les 9 et 16 juin 2018 (150 places disponibles)
Reconduction de l'action "rentrée des livres"
Étude pour la délivrance de coupons sports pour une certaine tranche d'âge
L'arbre de noël aura lieu le 5 décembre 2018

V/ Subvention repas portée de 1,22 € à 1,24 € pour les agents dont l'indice est inférieur à 477

Vos représentants FO-DGFIP : Pascale CARRE et Ivan SAUVAGE